



ÉDUCATION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

LEXIQUE

SOMMAIRE

B p.03

C p.04

D p.05

E p.06

L p.07

M p.08

P p.09

S p.10

T p.11

B



Budget :

somme dont on peut disposer pour une dépense précise.

Budget (établir un budget) :

établir un tableau de suivi de ses ressources et de ses dépenses.



Capital :

somme d'argent destinée à financer un investissement ou un projet.

Capital (emprunté) :

pour un prêt, c'est la somme d'argent empruntée. Le montant du capital à rembourser diminue chaque mois au fur et mesure du remboursement du crédit.

Capital (apport en capital) :

somme apportée par une personne pour financer un investissement.

Compte bancaire :

compte ouvert par une banque à son client pour lui permettre d'enregistrer ses entrées et ses sorties d'argent (dépôt/retrait d'argent, virement, prélèvement, chèques...). Il existe plusieurs types de comptes (compte de dépôt, Livrets d'épargne...).

Coût du crédit :

ensemble des charges payées par un emprunteur : intérêts versés et autres frais (frais de dossier, assurances...).

Créancier :

personne à qui l'on doit de l'argent.

Crédit :

opération par laquelle une banque prête une somme d'argent à quelqu'un. Celui à qui la banque prête effectue un emprunt. On parle aussi de crédit pour désigner une entrée d'argent sur un compte.

Créditeur (adjectif) :

un compte créditeur est un compte dont le solde est positif.

D



Débiteur (adjectif) :

un compte débiteur est un compte dont le solde est négatif.

Débiteur (nom) :

personne qui a une obligation envers une autre, qui lui doit de l'argent par exemple.

Dépense ou Débit :

somme d'argent dépensée pour payer un bien ou un service. On parle aussi de débit pour désigner une sortie d'argent sur un compte.

E



Épargne :

argent non dépensé et mis de côté, destiné à constituer une réserve d'argent qui pourra être utilisée pour un futur achat ou pour faire face à des difficultés financières.

Établissement de crédit :

société financière dont l'activité principale consiste, à titre de profession habituelle, à réaliser des opérations de banque telles que recevoir des fonds du public et octroyer des crédits. Un établissement de crédit peut exister sous différentes formes : banque, de banque mutualiste ou coopérative, d'établissement de crédit spécialisé ou de caisse de crédit municipal.



L



Livret A :

compte d'épargne réglementé (mode de fonctionnement imposé par l'État), exonéré d'impôt et de prélèvement obligatoire. Les sommes déposées sur le compte produisent des intérêts et sont utilisables à tout moment. C'est le placement le plus utilisé en France.

M



Mensualité :

somme d'argent payée chaque mois par l'emprunteur à sa banque pour rembourser un prêt. Elle est composée, d'une part, d'une fraction du capital à rembourser, et d'autre part, des intérêts que la banque prend pour se rémunérer. La somme remboursée au final (total de toutes les mensualités) est donc supérieure à la somme empruntée (sauf si le taux d'intérêt est de 0 %).

P



Placement :

l'argent épargné peut être placé, de manière à rapporter une rémunération (par exemple des intérêts), notamment sur des livrets d'épargne (par exemple, un Livret A) ou des produits financiers (par exemple des actions, obligations...). Un placement sûr, sans risques, rapporte peu. Une possibilité de rendement élevé s'accompagne toujours d'un risque élevé de perdre tout ou partie du capital investi.



S

Salaire :

rémunération du travailleur salarié pour son travail effectué, dans le cadre d'un contrat de travail. Le salarié reçoit chaque mois un bulletin de paie.

Salaire net :

somme effective reçue par le salarié (l'argent qui sera versé sur son compte en banque). Il représente environ 75% du salaire brut.

Salaire brut :

constitué du salaire net auquel s'ajoutent les charges (cotisations) sociales salariales et patronales (prestations sociales liées à l'assurance maladie, vieillesse, chômage...).

SMIC :

Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance. Correspond au salaire minimum légal, c'est-à-dire le montant en dessous duquel un travailleur salarié ne peut être légalement employé (pour les personnes âgées de plus de 18 ans et travaillant à plein temps).

Solde :

différence entre les recettes et les dépenses. Argent dont on peut disposer au final. Un solde peut être positif ou négatif. Dans ce dernier cas, il n'y a plus d'argent disponible (découvert).

T



Taux d'intérêt :

représentation, en pourcentage annuel, des intérêts versés par l'emprunteur à celui qui lui a prêté de l'argent pour pouvoir en faire usage. Pour l'emprunteur, c'est le prix payé pour emprunter de l'argent, et pour le prêteur, c'est sa rémunération pour le service qu'il rend (prêt d'argent) et pour le risque couru de ne pas être remboursé.

Taux de rendement :

rapport entre le revenu obtenu et la somme placée au départ ; il s'exprime en pourcentage.

TVA :

Taxe sur la Valeur Ajoutée. La taxe est payée à chaque achat ou prestation de service. C'est la différence entre le prix Hors Taxe (HT) et le prix Toutes Taxes Comprises (TTC).